

OFFRE DE STAGE

Mise en place d'un Observatoire de l'Habitat et du Foncier (5 à 6 mois)

Contexte territorial :

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, collectivité de 17 000 habitants se situe aux portes des agglomérations de Chambéry, Voiron et Grenoble, et regroupe 17 communes à cheval sur deux départements (Isère/Savoie). Sa trame paysagère est diversifiée et se décline sous 3 entités : plaines, coteaux et montagnes. Le projet de territoire porté par la collectivité vise un modèle de développement spécifique conciliant territoire rural – montagnard marqué par une dimension naturelle forte et territoire périurbain à vocation résidentielle, support d'activités économiques. A noter que les communes de Saint-Laurent-du-Pont et Les Echelles sont labellisées Petites Villes de Demain (PVD), tandis qu'Entre-Deux-Guiers a été récemment inscrite au programme national « Villages d'avenir ».

Compétente en matière d'élaboration de documents d'urbanisme, la Communauté de Communes a approuvé le 19 décembre 2019 son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLH) et valant SCoT. Une modification de droit commun n°2 est prévue courant 2025 accompagnée également de la mise en place sur le territoire d'une offre de service public universelle pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat (Pacte territorial).

Un premier bilan triennal du PLH de Cœur de Chartreuse a été dressé le 6 juillet 2023 par le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH). Ce dernier pointait un retard dans la mise en œuvre du volet « Habitat » du PLUi, préconisant notamment la réalisation de la fiche action 16 du Programme d'Orientations et d'Actions (POA) en faveur de l'Habitat avec la mise en place d'un Observatoire de l'habitat et du foncier.

La collectivité souhaite donc répondre aux recommandations du CRHH avant la fin du 1^{er} semestre 2026 (bilan à 6 ans du PLH) et disposer à terme d'un outil de suivi fiable et autoalimenté capable de restituer des données sur l'utilisation et l'occupation des sols des 17 communes membres du territoire.

Pour cela nous recherchons **un(e) stagiaire pour participer à la réflexion et au développement de cet outil de suivi**, et ainsi contribuer aux objectifs fixés pour répondre aux besoins de la population en termes de logements et plus largement de mieux orienter la politique locale de l'habitat et du foncier.

Sujet du stage : Mise en place de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier de la CC Cœur de Chartreuse.

Missions du stage :

- **Participer à la construction de la méthodologie** (identification des bases de données exploitables, des indicateurs à retenir, des organismes et acteurs ressources...),
- **Centraliser les nombreuses informations identifiées issues de la collectivité, des partenaires ou organismes référents** (foncier, consommation d'ENAF, logements, projets, marché immobilier, habitat indigne...) afin de faciliter la création et/ou l'alimentation d'une base de données SIG externe à la collectivité,
- **Comparer à l'échelon local et identifier de nouvelles sources d'observation mobilisables,**
- **Faire ressortir les forces et faiblesses du territoire** en termes d'habitat en vue du bilan à 6 ans du PLH,
- **Produire des rendus visuels ou rédactionnels appropriés** permettant une lecture optimale de l'analyse afin de conseiller les élus et techniciens sur les suites à donner,
- **Participer au bilan de la consommation d'espace depuis janvier 2020** en lien étroit avec l'instructrice de la structure, le service externalisé en place et particulièrement l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) proposant un accompagnement personnalisé à la collectivité dans la perspective ZAN (Zéro Artificialisation Nette) issue de la loi Climat et Résilience du 22/08/2021,

- **S'inscrire dans le cadre du conventionnement d'un Pacte territorial** au 01/07/2025 intégrant le déploiement d'une Opération d'Amélioration de l'Habitat (ex OPAH) sur les 17 communes du territoire,
- **Participer aux différents travaux** des services Urbanisme/Logement et Economie de la collectivité.

Livrables :

- **Etablissement d'un organigramme partenarial** à la mise en place de l'observatoire, mettant en évidence le degré de mobilisation de chaque acteur ;
- **Création d'un tableau de bord et sa notice méthodologique** (objectifs de l'observatoire, sources et fréquences de collecte, écueils statistiques et leviers potentiels...) ;
- **Mise en place de référentiels thématiques spécifiques** en lien avec les services en charge de l'urbanisme, du développement économique et de la transition : qualification de la demande dans le parc de logements sociaux et de logements privés, évolution de la vacance, de l'habitat indigne et de la précarité énergétique, identification des gisements fonciers (création d'une base de données durable) ;
- **Pré-rédaction du bilan à 6 ans du PLH (2020-2026).**

Tuteur de stage : Chargé d'urbanisme, de planification et du logement,

Equipe d'encadrement : Urbanisme / Direction Générale / Elus référents (VP Urbanisme-Economie, Présidente de la CCCC),

Partenaires mobilisables (avec accompagnement/regard du tuteur) : Agences d'urbanisme (AURG/AGATE), DDT 38/73, PNR de Chartreuse en tant que gestionnaire du Système d'Information Territorial (SIG), Département de l'Isère (OFPI, services Habitat/logement, ADIL, SOLIHA...)

Profil recherché :

Licence professionnelle (dernière année) / Master (Bac+4/+5) -> Aménagement du territoire, Urbanisme et/ou Habitat, Géographie,

Compétences :

Connaissances (métier),

Intérêt marqué pour les politiques du logement et de l'habitat, et les thématiques de l'urbanisme en général

Bonnes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction,

Attitude d'initiative sur les outils mobilisables,

Sens de l'organisation et autonomie,

Connaissances en SIG / cartographie appréciées,

Maitrise de la suite Office (Word, Excel, PowerPoint...).

Conditions de travail :

- ✓ Durée du stage : 5 à 6 mois
- ✓ Début du stage : à convenir
- ✓ Temps de travail : 35h hebdomadaire
- ✓ Poste basé à Entre-Deux-Guiers, au sein du service Urbanisme de la Communauté de Communes
- ✓ Indemnisation : selon réglementation en vigueur
- ✓ Permis B requis (véhicules de service à disposition) : déplacements interdépartementaux

Contact : Envoyer lettre de motivation et CV au plus tard le **31/01/2025 :**

- Soit par mail : c.gontier@cc-coeurdechartreuse.fr
- Soit par courrier à l'adresse suivante :

Communauté de Communes Cœur de Chartreuse

A l'attention de Madame la Présidente

Pôle tertiaire

2 ZI Chartreuse Guiers

38 380 ENTRE-DEUX-GUIERS